
Erratum

Erratum

Décret 1538-97, 26 novembre 1997

CONCERNANT les routes dont la gestion incombe au ministre des Transports

Gazette officielle du Québec, 10 décembre 1997, 129^e année, numéro 51, Partie 2.

À la page 7529, dans la section AYLMER, V (8102500), la localisation du début du chemin d'Aylmer aurait dû se lire «Intersection boulevard Laramée-McConnell» et non «Intersection rue Belmont». Cette correction s'applique également à la dernière ligne de la page 7531.

29564